



UFR **DSPS**

Droit,  
Sciences  
politiques  
et sociales

UNIVERSITÉ PARIS 13

USPC  
Université Sorbonne  
Paris Cité



GIDFLA

LISAA EA-4120



## Journée des Bolivianistes 2019

### Appel à communication

Suite au succès des trois précédentes Journées des Bolivianistes, qui se sont déroulées de 2016 à 2018, le Centre de Recherches sur l'Action Locale (CERAL EA-3968), l'Université Paris 13 – Sorbonne Paris Cité ainsi que l'Institut Français d'Études Andines (IFEA) ont le plaisir d'organiser la Journée des Bolivianistes 2019, qui se déroulera le jeudi 27 juin 2019 et aura pour thème :

#### « 2009 - 2019 : dix ans de la Constitution Politique de l'Etat en Bolivie »

Cette année marque les dix ans de la promulgation de la Constitution politique de l'Etat (CPE) en Bolivie. Après d'âpres débats au sein d'un processus constituant (2006-2009) marqué par les divisions politiques profondes entre le MAS et l'opposition ainsi que les épisodes de violence, cette Constitution prétend réconcilier les divers groupes sociaux, ethniques et culturels de ce pays, en particulier avec la constitutionnalisation de la notion de plurinationalité. La Constitution bolivienne de 2009 présente un caractère « expérimental » propice à ouvrir un nouvel horizon constitutionnel en Amérique latine, tant le nombre de dispositions innovantes est élevé.

Toutefois, la réalité semble s'éloigner progressivement des normes inscrites dans la CPE de 2009. Comment sont appliqués les principes novateurs en termes de plurinationalité et de décolonisation. Sur quelles thématiques le consensus se dégage ou au contraire où les désaccords sont-ils saillants ? Après une analyse juridique et politique de la Constitution bolivienne de 2009, nous nous pencherons sur les apports mais aussi les limites de la Constitution bolivienne concernant la réalité sociologique et culturelle des différents secteurs de la société bolivienne. Ainsi, on pourra s'interroger sur l'évolution de l'interprétation et de l'appropriation, de la part de la population bolivienne, du texte constitutionnel de 2009.

À partir d'une approche pluridisciplinaire, cette Journée des Bolivianistes sera structurée en deux axes.

- I. Promulgation de la Constitution : retour sur l'expérience de l'Assemblée constituante.



Le premier axe se concentrera les débats au sein de l'assemblée constituante jusqu'à l'approbation de la Constitution en février 2009. Ces débats souvent riches concernant l'avenir du pays et les droits des boliviens posent les nouvelles bases du pays en termes politique, juridique et social. Cette Constitution très dense est le résultat de ces échanges, d'imposition, de débats que nous interrogerons. Nous verrons également quel est le profil des acteurs qui ont porté cette Constitution afin de voir si elle définit des positions tranchées sur certaines thématiques.

## II. Mise en application et interprétation de la CPE de 2009.

Le second axe s'intéressa aux enjeux soulevés par ce nouveau texte constitutionnel au sein de la société bolivienne. L'une des principales orientations proposées par la Constitution bolivienne consiste à redéfinir en profondeur la composition, l'organisation et le rôle de l'État. Il s'agira ici d'analyser les évolutions juridiques, politiques, sociales et culturelles de l'État plurinational, mais également de faire apparaître les continuités avec l'époque républicaine. Comment est mise en place la refonte des institutions étatiques et indigènes ? En quoi la nouvelle Constitution a changé les relations interculturelles et la notion de savoir au sein des institutions de l'Etat ?

Les propositions de communication, en espagnol ou en français, ne doivent pas faire plus de 4000 signes. Elles doivent être renvoyées avant le **lundi 27 mai 2019** aux adresses mails suivantes : [victor.audubert@univ-paris13.fr](mailto:victor.audubert@univ-paris13.fr), [elise.gadea@gmail.com](mailto:elise.gadea@gmail.com) et [jean-rene.garcia@academie-sciences.fr](mailto:jean-rene.garcia@academie-sciences.fr).

Elles seront examinées par le comité scientifique, qui rendra sa décision début juin.

### Comité scientifique

- Victor Audubert (Docteur en droit public, Université Paris 13)
- Philippe Boulanger (Docteur en droit public)
- Nicolas Clinchamps (Maître de conférence-HDR en droit public, Université Paris 13)
- Christine Delfour (Professeur des universités en sciences politiques, Université ParisEst Marne-la-Vallée)
- Morgan Donot (Docteure en sciences politiques, Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle)
- Renée Fregosi (Maître de conférence-HDR en sciences politiques, Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle)
- Jean-René Garcia (Professeur des universités associé en droit public, Université Paris 13)
- Franck Laffaille (Professeur des universités en droit public, Université Paris 13)
- Diego Landivar (Docteur en sciences économiques, Université d'Auvergne)
- Jean-Jacques Ménuret (Maître de conférence en droit public, Université Paris 13)
- Antoine Pécoud (Professeur des universités en sociologie, Université Paris 13)
- Sebastián Urioste (Docteur en sciences politiques, IEP de Paris)
- Nelson Vallejo-Gomez (Docteur en philosophie, GRECOL-ALC, FMSH)
- Patrice Vermeren (Professeur des universités en philosophie, Université Paris 8)

### Comité d'organisation :

- Victor Audubert (Docteur en droit public, Université Paris 13)



UFR **DSPS** Droit,  
Sciences  
politiques  
et sociales

UNIVERSITÉ PARIS 13

U<sup>S</sup>-PC  
Université Sorbonne  
Paris Cité

**Institut des  
Amériques**

**GIDFLA**

**LISAA EA-4120**



- Élise Gadea (Doctorante en anthropologie, Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle-IFEA)
- Jean-René Garcia (Professeur des universités associé en droit public, Université Paris 13)